Intitulé de la formation :	**LIQUIDATION RETRAITE : MAÎTRISEZ TOUTES LES ÉTAPES POUR PROPOSER CETTE MISSION**
Date :	**16 novembre 2026**
Organisme :	**Factorielles**

Cycle :	**Ingénierie du patrimoine**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	**Experts-comptables, collaborateurs**
Prérequis :	**Connaître la terminologie du domaine de la retraite ou connaissance des fondamentaux de la retraite**

Objectif opérationnel :

Mettre en place un nouveau service pour vos clients.
Connaître les trucs et astuces pour réaliser efficacement la liquidation de la retraite de vos clients.
Maîtriser les différentes étapes de la mission.

Contenu de la formation :

1. Développer votre chiffre d'affaires !
   - Pourquoi proposer cette mission à vos clients ?
   - Un investissement rassurant et efficace
   - Un investissement rentable
   - Mise en place de la mission
   - Vendre la mission
   - S'organiser au sein du cabinet

2. Les points de contrôle avant mise en production
   - Connaître le fonctionnement des régimes de retraite
   - Savoir tenir compte de l'estimation des retraites
   - Savoir où se procurer les documents

3. La demande unique de retraite
   - Les étapes de la demande unique de retraite
   - La demande unique de retraite
   - Les trimestres, l'âge légal
   - Le cas du cumul emploi-retraite
   - Régimes des salariés et régimes des indépendants
   - Les situations particulières

4. La retraite pour carrière longue

5. La retraite à taux minoré
   - La retraite de base CARSAT à taux minoré

6. Les accusés de réception

7.Les questionnaires et suivis des caisses
   - L'assurance retraite
   - Le versement de la retraite CARSAT

8. La retraite complémentaire
   - La retraite complémentaire des indépendants, artisans & commerçants
   - La retraite complémentaire des salariés AGIRC-ARRCO
   - Les questionnaires AGIRC-ARRCO et le suivi des demandes
   - La minoration temporaire AGIRC-ARRCO
   - La majoration pour enfants
   - La retraite AGIRC-ARRCO à taux minoré
   - Le paiement de la retraite AGIRC-ARRCO
   - La retraite complémentaire des salariés de la Fonction Publique : non titulaires
   - Régime RAVGDT : les buralistes
   - Les professions libérales
   - Les retraites facultatives par capitalisation (PERIN, PERECO, PERO)

Moyens pédagogiques et techniques :

Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au plus tard avant le jour de la formation.

Modalités de formation :

- Formation en présentiel

Modalités de suivi et d'évaluation :

- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :

- **Lieu** : POMO Hôtel – 16 Avenue de Kimberley – 38130 Echirolles
- **Durée :** 7 h
- **Horaire** : de 9h à 17h
- **Groupe** : 15 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarif experts -comptables** : 300€ HT / 360€ TTC par personne
- **Tarif Avocats / Notaires** : 340€ HT / 408€ TTC par personne

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation ou sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus.
- Parking : places de parking gratuites

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période de janvier à décembre 2025 :

Nos stagiaires jugent que :

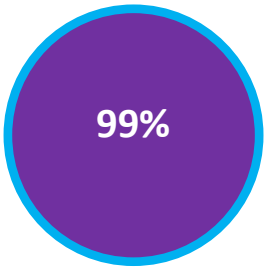

De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.

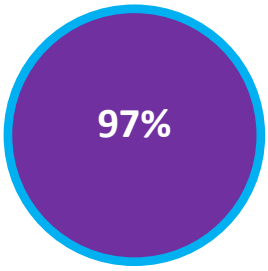

La pertinence des exemples et cas pratiques aborder sont excellentes ou bonnes.

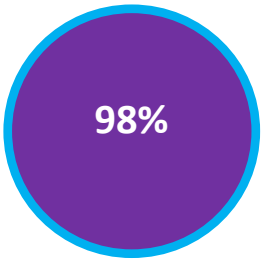

L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.